POUR L'AVENIR DE
MALVILLE
JOURNAL CITOYEN LOCAL INDÉPENDANT

N°6
OCTOBRE 2026

Association pour l'avenir de Malville | Informer • Expliquer • Être à vos côtés • Agir ensemble

DOSSIER SPÉCIAL

ANCIENNE CURE : UN NOUVEAU LIEU POUR MALVILLE ?



Le conseil municipal du 28 septembre 2026 s'est tenu pour la première fois dans les locaux rénovés de l'ancienne cure. Un lieu qui accueillera désormais les conseils municipaux, les mariages civils et différents événements communaux.

Notre association était présente pour suivre les échanges et vous en rendre compte.

UN BÂTIMENT QUI CHANGE DE DESTIN

Après plusieurs mois de travaux, l'ancienne cure accueille désormais les conseils municipaux, les mariages civils et d'autres événements communaux.

Ce lieu fait partie du patrimoine de notre commune et constitue un nouvel espace de rencontre pour tous les habitants.

UN INVESTISSEMENT IMPORTANT

820 271 € HT

C'est le montant actualisé de l'opération de réhabilitation de l'ancienne cure.

Des travaux supplémentaires ont été présentés, notamment la sécurisation du puits présent sur le site.

ET SON NOM ? LES HABITANTS ONT LA PAROLE

Notre association a mené une consultation auprès des habitants afin de recueillir leurs propositions pour la future dénomination de ce lieu.

Les résultats ont été présentés par **Anthony Launay** lors du conseil municipal.

Nous avons demandé que cette réflexion soit examinée lors d'un prochain conseil municipal.

UNE PREMIÈRE SÉANCE À AMÉLIORER

Si ce nouveau lieu offre un cadre agréable, plusieurs personnes présentes lors du conseil ont rencontré des difficultés pour suivre les échanges.

Le bruit important de la ventilation a rendu certaines interventions difficilement audibles.

Une solution technique, comme un système de micro, pourrait être étudiée afin d'améliorer les prochaines séances

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026 : CE QU'IL FAUT RETENIR

CIMETIÈRE
DE NOUVEAUX TARIFS POUR LES CAVURNES

La commune crée un nouvel espace cinéraire. Nouveaux tarifs à compter du 1er octobre 2026 :

- Cavurne 15 ans : **500 €**
- Cavurne 30 ans : **750 €**

ENVIRONNEMENT
PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

L'ensemble des élus a donné un avis favorable sur la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère Nantes-Saint-Nazaire (PPA).

VIE COMMUNALE ET PERSONNEL

- Mise à jour du tableau des effectifs (3 créations de postes).
- Réactualisation de la liste des agents itinérants avec une indemnité portée à 615 € par agent.

CONTACTEZ-NOUS :
contact.avenir.malville@gmail.com

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :
Pour l'avenir de Malville (groupe)

Informer, expliquer, agir ensemble pour Malville !

POUR L'AVENIR DE
MALVILLE
JOURNAL CITOYEN LOCAL INDÉPENDANT

N°6
OCTOBRE
2026

Association pour l'avenir de Malville | Informer • Expliquer • Être à vos côtés • Agir eneemble

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

COMITÉS CONSULTATIFS : AUCUN REFUS VRAIMENT ?

Des courriers de refus bien réels

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2026, Madame le Maire a indiqué n'avoir refusé aucune candidature de citoyen pour intégrer les comités consultatifs.

Pourtant, plusieurs habitants nous ont fait part **d'un refus.** L'un d'eux nous a transmis le courrier officiel qu'il a reçu de la mairie. Ce document, daté du 12 juin 2026, confirme qu'une candidature n'a pas été retenue.

CE QUE DIT LE PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2026

> « Mme le Maire dit n'avoir refusé aucune personne extérieure alors que nous avons la preuve écrite qu'il y en a eu, au moins, 3 refus envoyés aux personnes. »
>
> Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 2 juillet 2026.

DES HABITANTS ONT REÇU UN REFUS

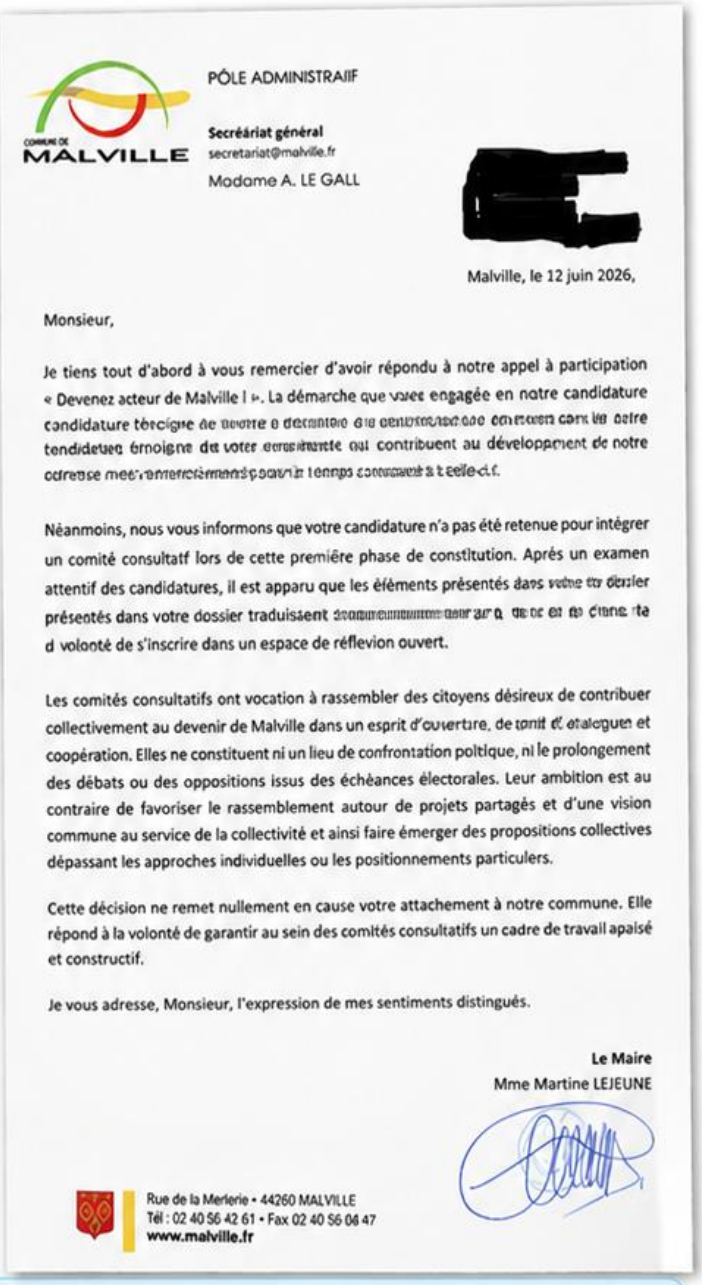
Plusieurs personnes ayant candidaté pour intégrer un comité consultatif nous ont informés avoir reçu un courrier de refus de la part de la mairie.

L'un d'eux a accepté de nous transmettre ce courrier (ci-contre).

Les informations personnelles ont été masquées.

QUELLE TRANSPARENCE ?

Entre les propos tenus en conseil municipal et les courriers de refus reçus par plusieurs habitants, des questions se posent sur la transparence du processus de sélection des membres des comités consultatifs.



COMMUNE DE MALVILLE

PÔLE ADMINISTRATIF

Secrétariat général
secretariat@malville.fr

Madame A. LE GALL

[redacted]

Malville, le 12 juin 2026,

Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir répondu à notre appel à participation « Devenez acteur de Malville ! ». La démarche que vous avez engagée en notre candidature candidature témoigne de votre [illegible] tendiez témoigne de votre [illegible] qui contribuent au développement de notre adresse mes remerciements pour le temps consacré à cette [illegible].

Néanmoins, nous vous informons que votre candidature n'a pas été retenue pour intégrer un comité consultatif lors de cette première phase de constitution. Après un examen attentif des candidatures, il est apparu que les éléments présentés dans votre [illegible] présentés dans votre dossier traduisaient [illegible] d volonté de s'inscrire dans un espace de réflexion ouvert.

Les comités consultatifs ont vocation à rassembler des citoyens désireux de contribuer collectivement au devenir de Malville dans un esprit d'ouverture, de [illegible] et coopération. Elles ne constituent ni un lieu de confrontation politique, ni le prolongement des débats ou des oppositions issus des échéances électorales. Leur ambition est au contraire de favoriser le rassemblement autour de projets partagés et d'une vision commune au service de la collectivité et ainsi faire émerger des propositions collectives dépassant les approches individuelles ou les positionnements particuliers.

Cette décision ne remet nullement en cause votre attachement à notre commune. Elle répond à la volonté de garantir au sein des comités consultatifs un cadre de travail apaisé et constructif.

Je vous adresse, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Mme Martine LEJEUNE

Rue de la Merlerie • 44260 MALVILLE
Tél : 02 40 56 42 61 • Fax 02 40 56 04 47
www.malville.fr

POURQUOI CETTE SITUATION EST IMPORTANTE ?

Les comités consultatifs doivent être un espace de dialogue ouvert.

La confiance des habitants repose sur une information claire et cohérente.

Une plus grande transparence permettrait d'éviter les incompréhensions et de renforcer la participation citoyenne.

CONTACTEZ-NOUS :
contact.avenir.malville@gmail.com

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :
Pour l'avenir de Malville (groupe)

Informer, expliquer, agir ensemble pour Malville !